L'affirmation de la souveraineté de Dieu – c'est-à-dire de sa puissance illimitée sur toutes choses – s'oppose-t-elle à une pleine reconnaissance de la responsabilité humaine ? Conduit-elle à une passivité coupable devant la mission d'évangéliser ? Nous croyons, au contraire, que cette foi en la souveraineté de Dieu, loin de neutraliser l'évangélisation, peut être le ressort qui nous permet d'agir avec humilité et persévérance, sans nous laisser décourager par des contretemps passagers. A nous de faire connaître l'Evangile avec zèle ; à Dieu de toucher les cœurs et de révéler son salut.

« *Faites de toutes les nations des disciples…* » Mt 28.19

Aujourd'hui encore, en tous lieux, les chrétiens entendent l'appel du Seigneur à évangéliser. La foi en la souveraineté de Dieu peut faire grandir l'assurance dont ils ont besoin pour accomplir l'ordre évangélique d'aller et de proclamer la Bonne Nouvelle à toutes les nations. Annoncer l'Evangile, ce n'est pas seulement communiquer une information, même si cela en fait partie. Évangéliser, c'est aussi persuader, adresser un appel qui attend une réponse. Comme un ambassadeur, celui qui annonce l'Evangile a reçu un mandat de la part de quelqu'un qui est plus grand que lui ; il a reçu une mission à accomplir.

Ce sujet, cependant, suscite aujourd'hui des questions, voire des hésitations. Afin de dissiper les difficultés qui peuvent exister, nous voulons rappeler quelles sont les raisons spirituelles qui justifient notre conviction, qui motivent notre engagement.

Trois principes doivent être examinés et reliés entre eux : *la souveraineté de Dieu, la responsabilité de l'homme et la mission que tout chrétien a reçue de témoigner.*

1. La souveraineté de Dieu dans le salut

« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais moi, je vous ai choisis et je vous ai établis afin que vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure. » Jn 15.16

L'Ecriture rappelle constamment la réalité de la souveraineté de Dieu sur le monde qu'il a créé. [1] Il est le Seigneur. Tout ce qui existe est, vis-à-vis de lui, dans une dépendance totale.[2]

Sans pour autant tomber dans le déterminisme*, la Bible affirme que la volonté de Dieu se réalise, non pas de manière hasardeuse, mais conformément à un plan connu de lui.

Par ailleurs, cette souveraineté de Dieu s'exerce jusque dans les moindres événements.[3]

« Nulle part l'Ecriture ne suggère que le dessein de Dieu laisserait le détail indéterminé. »[4]

Lorsque dans la prière nous adressons nos demandes à Dieu, nous reconnaissons

1 Cf. Fiche 3

2 Jn 1.3 ; Ro 11.36 ; Ep 1.11

3 Ps 139.16 ; Mt 10.29-30

4 H. Blocher, « Souveraineté de Dieu et décision humaine » *Ichthus* 1977, n° 71, p. 6ss

que nous recevons de lui non seulement le conseil ou le secours, mais aussi « *la vie, le mouvement et l'être.* ».[1] Quand l'homme est à genoux, il réalise qu'il ne contrôle pas le monde, il comprend qu'il n'est pas en son pouvoir de subvenir à ses propres besoins par ses seuls efforts, qu'il ne peut se changer lui-même. [2]

Pour ce qui est du salut, Dieu est également souverain, jusque dans les moindres détails. C'est son dessein qui s'accomplit, sans retard, sans qu'il soit possible d'y retrancher ou d'y ajouter la moindre part.

La volonté de Dieu se réalise conformément à un plan connu de lui.

« *Et tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent.* » Ac 13.48 [3]

Même le fruit de la vie chrétienne est aussi l'œuvre de Dieu. Le chrétien est donc témoin (de ce que Dieu fait pour lui et en lui) avant d'être acteur ! C'est pourquoi la reconnaissance et la louange sont possibles, si justes et si importantes dans la vie des chrétiens qui reconnaissent que Dieu est vraiment l'auteur de leur salut. Ce salut n'est pas seulement offert par Dieu, il est accompli par Dieu :

1 Ac 17.28
2 Jr 13.23 ; Mt 5.36 ; Ro 7.19-25
3 Jr 23.3-4 ; Jn 10.16 ; Ro 5.6 ; Ep 1.5-6

– pour nous, par le sacrifice du Christ sur la croix ;

– au dedans de nous, par la transformation qu'opère l'Esprit-Saint ;

– et au travers de nous, en suscitant en nous « le vouloir et le faire ».[1]

Pareillement, quand nous apportons notre témoignage ou prions pour qu'une personne s'approche de Dieu et se convertisse, nous sommes conscients que Dieu seul peut toucher le cœur, ôter le voile, révéler la réalité du péché et celle de la grâce. L'homme ne peut ni se sauver, ni sauver les autres : Dieu seul le peut.[2]

1 Ga 5.22-23 ; Ph 2.13 ; 1 Th 5.23-24

2 Ep 2.8

2. La souveraineté de Dieu et la responsabilité de l'homme

« S'il est certain que seule la grâce opère la conversion, il est également certain que l'homme doit se convertir pour être sauvé, que Dieu veut sa foi, non comme la cause première, mais comme moyen de sa justification. » [1]

Dieu est à la fois roi et juge

Rien n'arrive sans la volonté de Dieu ; cependant le " oui " de l'homme à cette volonté revêt une très grande importance. L'apparente opposition entre la souveraineté de Dieu et la responsabilité de l'homme s'éclaire si on considère ce que Dieu fait en tant que Roi et ce qu'il fait en tant que Juge :

- **En tant que Roi**, et sans être l'auteur du mal, Dieu dirige et gouverne toutes choses - y compris les actions mauvaises des hommes - selon son propre dessein. C'est lui, par exemple, qui endurcit le cœur du Pharaon afin de démontrer sa gloire par la délivrance qu'il opérera.[2] Dieu est souverain.

1 H. Blocher, *Ichthus* n° 71, p. 7

2 Ex 7.3 ; 9.34-35. *Cf.* Pr 20.24 ; 21.1

- **En tant que Juge**, Dieu tient chaque homme pour responsable de ses choix, de ses paroles et de ses actes. Le Pharaon sera châtié car il a lui-même endurci son cœur contre Dieu ! L'homme est responsable. [1]

Il est fréquent qu'un même passage biblique souligne tour à tour la souveraineté de Dieu et la responsabilité de l'homme, montrant par là que l'une n'exclut pas l'autre.

« Le Fils de l'homme s'en va (à la mort) selon ce qui est déterminé. Mais malheur à cet homme-là par qui il est livré. » Lc 22.22

Dieu tient tout homme pour responsable quand il ne se soumet pas à lui, quand il ne lui rend pas gloire. Ceux qui vivent dans l'ignorance de l'enseignement biblique ne sont pas déresponsabilisés pour autant.[2]

« Les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité se voient fort bien depuis la création du monde, quand on les considère dans ses ouvrages. Ils sont donc inexcusables, puisque, ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu et ne lui ont pas rendu grâces. » Ro 1.20-21

1 Mt 12.36 ; Ro 1.18 ; Ap 20.11-13

2 L'ignorance est en effet présentée dans la Bible comme une conséquence du péché originel. Elle ne saurait donc être invoquée comme une excuse. Voir Ac 17.30 ; 2 Co 4.3-4 ; Ep 4.18 .

Quant à ceux auxquels l'Évangile est annoncé, ils portent une responsabilité plus grande encore.

« On demandera beaucoup à qui l'on a beaucoup donné, et on exigera davantage de celui à qui l'on a beaucoup confié. » Lc 12.48

Ainsi, l'enseignement biblique nous conduit à maintenir ensemble ces deux réalités :

Maintenir en tension la souveraineté de Dieu et la pleine responsabilité de l'homme.

- **toute action humaine, bonne ou mauvaise, est sous la dépendance du gouvernement souverain de Dieu ;**

- **tout homme, quel qu'il soit, est tenu pour responsable de ses actes.**

3. Dépendants et zélés

« Vous recevrez une puissance, celle du Saint-Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » Ac 1.8

Bien que les vocations et les dons diffèrent, tout enfant de Dieu a reçu la mission de faire connaître l'Évangile qui a transformé sa vie à ceux que Dieu placera sur sa route. Le chrétien est dans le monde comme un envoyé, un témoin, un messager, un ambassadeur de Christ[1] :

Le chrétien est dans le monde comme un envoyé, un témoin, un messager.

- **c'est un devoir :**

– parce que Dieu le demande

– parce que le salut des hommes le nécessite

- **c'est un privilège :**

– bénéficiaire de l'œuvre de Dieu, le chrétien en devient aussi participant, instrument, « *ouvrier avec Dieu* ».

1 Ac 9.15 ; Ro 10.14-15 .

Chaussée glissante

Une juste compréhension de la souveraineté de Dieu et de la responsabilité de l'homme permettra d'éviter certaines dérives.



L'auto suffisance, l'activisme. Nous devons nous garder du sentiment de devoir agir seuls, comme si Dieu s'était retiré après avoir accompli sa part... Dieu n'envoie pas ses serviteurs dans des situations qu'il n'aurait pas préparées lui-même auparavant.[1] Nous sommes des instruments dans ses mains. En toutes choses, le chrétien se sait dépendant de Dieu**.**

Ainsi, nous devons nous garder de la précipitation dans le témoignage, de l'accumulation des tâches, de l'orgueil spirituel si le succès est là. L'utilisation de méthodes douteuses ou artificielles pour atteindre les objectifs fixés est un risque quand l'homme se confie dans ses propres capacités ou dans des techniques supposées efficaces.[2]

En toutes choses, le chrétien est appelé à discerner le moment et la manière d'agir.

« C'est pourquoi, ne soyez pas sans intelligence, mais comprenez quelle est la volonté du Seigneur. » Ep 5.17

1 Ac 18.9-10 ; Ep 2.10..

2 1 Co 2.1-5 ; 2 Co 12.9-10 ; Ga 4.13



La passivité : L'accent mis sur la souveraineté de Dieu a pu entraîner une certaine passivité. Nous devons nous en garder, ainsi que des excuses qui tentent de justifier nos craintes, notre paresse, notre silence. En toutes choses, le désir de plaire à Dieu, par amour pour lui, rend le chrétien zélé.

A l'inverse, un trop grand accent mis sur la responsabilité de l'homme entraîne, à terme, un découragement et une autre forme de passivité.

« *Travaillez de mieux en mieux à l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail n'est pas sans résultat dans le Seigneur.* » 1 Co 15.58 (Sg21)

4. « Élus avant la fondation du monde »

Élection et prédestination

« J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde », dit Jésus à son Père. *« Ils étaient à toi et tu me les as donnés ; et ils ont gardé ta parole. »* Jn 17.6

L'histoire biblique est une histoire concrète d'élection qui dépend du choix de Dieu et non des mérites des hommes.

L'élection est un fait biblique impossible à nier. Dieu a choisi la descendance de Sem, il appelle Abraham, Isaac et non Ismaël, Jacob et non Esaü, David et non Saül, Israël et non les nations, le *reste* d'Israël et non le peuple infidèle. L'histoire biblique est une histoire concrète d'élection qui dépend du choix de Dieu et aucunement des mérites. Elle a son centre et son point culminant en Jésus-Christ qui est l'élu par excellence. En Christ, Dieu appelle un peuple issu de toutes les nations : le fait d'appartenir à Christ est une expression de l'élection divine.

« Ce n'est ni dans l'histoire des actes des hommes ni dans la prévision de cette histoire que nous trouverons le moindre motif à espérer le salut. C'est une décision éternelle de Dieu qui

seule peut fonder notre salut. Ce décret est issu de sa pure volonté, de sa bonté gratuite. C'est l'élection. »[1]

L'élection, dans la Bible, n'est donc pas une réalité théorique ou abstraite ; elle est le fondement éternel d'un appel qui intervient dans l'histoire d'hommes et de femmes, pour la bouleverser..

Election et prédestination : deux notions assez distinctes

Bien que le sens des deux mots – *élection* et *prédestination* – se recouvrent partiellement, il y a une distinction à respecter entre les deux. En théologie, la prédestination souligne que le destin d'aucun être humain n'échappe à la souveraineté et au décret du Dieu éternel : *« Nous appelons 'prédestination' le conseil éternel de Dieu, par lequel il a déterminé ce qu'il voulait faire de chaque être humain »*[2]. L'élection, quant à elle, se réfère plus précisément au choix de Dieu de s'attacher à des individus précis afin de leur accorder le salut.

Ces deux facettes de la souveraineté divine mettent en évidence deux vérités importantes pour la vie chrétienne : la prédestination

1 Henri Bruston, *La portée universelle de la pensée de J. Calvin*. Kerygma, coll. Étincelles n° 10, p. 8

2 Calvin, *Institution chrétienne*, Excelsis, 2009, p. 859. *Cf.* Pr 16.4

souligne que l'histoire humaine et la vie de chacun, malgré le péché, restent dans la main du Dieu tout-puissant[1]. L'élection nous rappelle que si nous bénéficions du salut en Christ, cela ne vient pas de nous ni même, en fin de compte, de notre foi ou de notre bonne volonté, mais de Dieu qui nous a appelés et fait venir jusqu'à lui

Y a-t-il en Dieu de l'injustice ?

Face au mystère de la justice parfaite du Dieu d'amour

Affirmer la souveraineté totale de Dieu dans le salut pose une question aiguë : n'y a-t-il pas une injustice à l'égard de ceux qui ne sont pas élus ? Dieu ne montrerait-il pas un favoritisme insupportable en s'attachant à certains mais pas à tous ? Nous nous trouvons là, face au mystère de la justice parfaite, du jugement et de la grâce du Dieu souverain, qui agit conformément à son dessein (ou décret) parfait :

« Selon ce décret, Dieu amollit par grâce le cœur des élus, quelque durs qu'ils soient, et le fléchit à croire ; mais par un juste jugement, il laisse ceux qui ne sont point élus dans leur méchanceté et leur dureté. »[2]

1 Ainsi, l'Ecriture rappelle que Dieu est *« celui qui opère tout selon la décision de sa volonté »* (Ep 1.11).

2 Canons de Dordrecht* (1619), art. I/6

Les théologiens réformés, suivant l'Ecriture elle-même, parlent donc volontiers à ce sujet du mystère de l'élection qui échappe à notre compréhension. Il faut pourtant préciser : quand la Bible dit que les jugements de Dieu sont incompréhensibles (Ro 11.33), elle ne suggère pas qu'ils soient absurdes ou ténébreux, mais qu'ils sont si profonds qu'on ne peut ni les sonder, ni les comprendre entièrement. La Bible affirme – et l'expérience confirme – que certains sont appelés et d'autres non, mais elle ne révèle pas les raisons que nous aimerions connaître, ni pour ce qui est des appelés ni pour les autres.

Les Jugements de Dieu sont si profonds qu'on ne peut les comprendre entièrement.

En revanche, nous pouvons dire que le Dieu qui s'attache à des personnes précises est aussi parfaitement juste et caractérisé par une compassion et un amour parfaits. D'autre part, L'Ecriture ne considère jamais ceux qui ne sont pas élus comme des victimes du décret divin, réprouvés malgré leur désir de venir à Dieu.[1]

« *La cause ou la faute de l'incrédulité, comme aussi de tous les autres péchés, n'est nullement en Dieu, mais en l'homme.* »[2]

1 Jn 6.37, 44

2 Dordrecht, art. I/5

Ainsi, il en est de l'élection comme de toutes les autres doctrines bibliques : elles sont reçues par la foi dans la parole d'un Dieu en qui se trouve parfaite justice et parfaite grâce.

Cela est dit clairement par l'apôtre Paul : « *Que dirons-nous donc ? Y a-t-il en Dieu de l'injustice ? Certes non ! (...) Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde... Tu me diras donc : Qu'a-t-il encore à blâmer, car qui résiste à sa volonté ? Toi plutôt, qui es-tu pour discuter avec Dieu ?* »[1]

Dieu est celui qui force les verrous de l'incrédulité humaine

La grâce efficace

Enfin, l'enseignement biblique de l'élection démontre sa justesse et son importance en exaltant ce que l'on peut appeler la « grâce efficace ». Il faut insister : l'Ecriture ne présente jamais le choix souverain de Dieu comme un carcan ou une limite au « non élu » qui s'y heurterait, combien même il souhaiterait connaître l'amour du Père ! L'élection révèle bien plutôt que Dieu est celui qui force

les verrous de l'incrédulité humaine. Il change les cœurs de pierre en cœurs de chair afin que, là même où la résistance semble la plus tenace, la grâce peut en venir à bout et triompher[2]. L'élection nous rappelle que la grâce du salut n'est pas seulement offerte ;

1 Ro 9.14, 16, 19-20. *Cf.* Mt 20.15

2 Ez 36,25-27.

elle est appliquée et suivie d'effet car elle est le don d'un Dieu souverain. C'est pourquoi cette vérité n'est pas un frein à l'évangélisation. Elle est, au contraire, une puissante motivation : nous ne pouvons pas entrer dans le coeur des hommes afin d'en faire des disciples. Mais Dieu est capable de le faire !

Ainsi, l'élection va de pair, dans l'Ecriture, avec la gloire de Dieu : *« C'est de lui, par lui et pour lui que sont toutes choses. A lui la gloire dans tous les siècles ! Amen ! »* (Rm 11.36).

FICHE N° 6

La compréhension de la souveraineté de Dieu dans le salut a, dans l'histoire de l'Eglise, été comprise et formulée de façons parfois assez différentes. Deux positions, notamment, se sont opposées, qui existent encore aujourd'hui, plus ou moins nuancées.

L'**arminianisme** (du nom de Jacques Arminius – 1560-1609 – professeur de théologie aux Pays-Bas) met l'accent sur la liberté et la volonté de l'homme. Celui-ci est regardé comme capable, même irrégénéré, d'accepter ou de refuser le salut que Dieu lui offre, d'effectuer le choix qui le sauvera. Selon cette compréhension, l'homme est en quelque sorte collaborateur de Dieu dans le salut en ce sens que c'est sa décision qui prime. Les arminiens considèrent généralement qu'un chrétien peut perdre son salut.

Pour le **calvinisme** (du nom du réformateur français Jean Calvin – 1509-1564 – et hérité de St-Augustin) la corruption causée par le péché rend impossible que l'homme naturel puisse de lui-même se reconnaître coupable devant Dieu et croire en lui sans que Celui-ci l'ait auparavant touché par sa grâce. Ainsi, Dieu ne fait pas qu'offrir un salut que l'homme choisirait ou pas de recevoir ; il l'accomplit entièrement jusque dans la vie des hommes et des femmes qu'il a souverainement choisis. Dieu est le seul auteur du salut. Cette compréhension du salut opéré par Dieu ne nie pas la responsabilité de l'homme ni la nécessité de la conversion. Les calvinistes considèrent qu'un chrétien ne peut pas perdre son salut.

Glossaire

Déterminisme

Doctrine qui considère tous les événements comme un inévitable enchaînement de cause à effet. Le déterminisme engendre le fatalisme.

Les Canons de Dordrecht

Déclaration doctrinale approuvée par les synodes des Eglises Réformées des Pays-Bas, réunis dans la ville de Dordrecht en 1618 et 1619. Ce document en cinq articles approfondit l'enseignement biblique sur l'élection et la prédestination. Il fut approuvé par les Eglises Réformées de France, au synode d'Alais (Alès) en 1620.

FICHE N° 6

Notes